

C226

PROTOCOLE DE COLLABORATION

FORMATION SUR LES REFERENTIELS

De Gestion Forestière Durable, Legalite du Bois et Chaine de Contrôle

Réf. :

Objet : Formation d'auditeurs sur les référentiels de Gestion Forestière et de chaine de Contrôle et de légalité et le système de management de la qualité.

1. Contexte et justification

Le Programme « Promotion de l'exploitation certifiée des forêts (PPECF) soutien le plan de convergence de la COMIFAC, notamment dans son objectif d'accroître l'exploitation certifiée des forêts dans le bassin du Congo, qui contribuent à l'amélioration des conditions pour la protection et l'utilisation rationnelles des ressources forestières.

Au cours des cinq dernières années, le processus de certification a connu tout d'abord une période de récession, ensuite une reprise, principalement au Gabon, impulsée par la décision présidentielle de rendre obligatoire la certification privée, vérifiée tierce partie au Gabon. Les surfaces forestières certifiées FSC FM sont aujourd'hui stabilisée à 5,3 millions ha dans le bassin du Congo.

Afin de répondre en partie aux difficultés d'une mise en place inclusive, effective et homogène de la gestion des forêts productives du bassin du Congo, le PPECF collaborer avec diverses parties prenantes telles les administrations forestières, les ONG, les institutions de recherches, les concessionnaires, les systèmes de certifications et les organismes de certifications.

Ainsi, le présent protocole de collaboration est établi entre le PPECF et Preferred by Nature (ex NEPCON), Département Assurance (Pôle Afrique) dont l'objectif est de proposer à un panel de candidats choisis conjointement par le PPECF et NEPCON/Preferred by Nature, « **des formations sur les référentiels de certification forestière (Gestion forestière et de chaine de contrôle) et de légalité des bois et une sensibilisation sur le système de management de la qualité** », dans les cinq pays d'intervention du PPECF (Congo, RDC, RCA, Gabon et Cameroun).

Le PPECF entend ainsi améliorer la qualité de l'exploitation industrielle des forêts (axe II du programme) à travers le renforcement des capacités des acteurs aussi bien du secteur privé (Compagnies forestières), des administrations (Ministère des Forêt, de l'Environnement, du travail), ainsi que les partenaires du secteur forestier (Organisation Non Gouvernementale, bureaux d'études, etc.).

2. Sélection des candidats

Pour postuler à cette formation, le candidat devra justifier d'une formation académique qualifiante de niveau universitaire dans les domaines suivants : écologie, foresterie, environnement, anthropologie, ou équivalent et au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation initiale (gestionnaire forestier, aménagiste, consultant, salarié d'une entreprise forestière, chercheur...).

La sélection finale des candidats sera réalisée conjointement par le PPECF et NEPCON.

3. Coût unitaire par participant

En général, les formations d'auditeurs se font en présentiel, mais vu les contraintes et restrictions imposées dès 2020 par la pandémie de COVID 19 à travers le monde, NEPCON/Preferred by Nature offre la possibilité de suivre des formations à distance, en ligne. Le coût unitaire d'une formation en ligne pour l'année 2021 est de :

- **1700 €** par participant pour la formation FSC Gestion Forestiere,



- 1200 € par participant pour la formation FSC Chaîne de Tracabilité,
- 1200 € par participant pour la formation Legal Source

Le PPECF prend en charge les frais de formation à hauteur de **80% du coût de la formation** pour chaque participant sélectionné. Le bénéficiaire assure les **20%** restant.

4. Moyens pédagogiques et durée

A l'issue de la formation, le bénéficiaire a l'obligation de transmettre au PPECF un rapport sur sa participation à la formation, et une attestation de participation visée par NEPCON/Preferred by Nature.

5. Moyens pédagogiques et durée

La formation se déroulera sous forme d'exposés, puis de débat. Les stagiaires participeront activement à leur formation en travaillant sur des études de cas ou des mises en situation (30 % du temps).

Les formations « expert FSC » passent en revue pratiquement tout ce qu'un auditeur FSC doit savoir. Le module de gestion forestière consiste en un cours en ligne suivi de cinq jours de formation intensive en présentiel. Il couvre tous les sujets clés liés au système FSC, aux marques déposées, à la norme ISO 19011 ainsi qu'aux normes et aux audits de gestion forestière. Le module de la chaîne de contrôle consiste en un cours en ligne suivi de trois jours de formation intensive en présentiel couvrant des sujets généraux liés au FSC (marques déposées, normes et systèmes des certifications chaîne de contrôle et bois contrôlé) ainsi que les principes d'audit ISO 19011.

La formation « bois contrôlé » repose sur la norme de diligence raisonnée FSC relative au bois contrôlé et inclut une présentation approfondie de tous les aspects du système de diligence raisonnée.

6. animateurs

La formation est assurée par le personnel de NEPCON/Preferred by Nature - Certification et autres auditeurs expérimentés et agréés.

7. Lieu de la formation.

En fonction du type de formation (présentiel/en ligne), les modalités et le lieu de la formation sera communiqué par NEPCON.

Date :

Signature NEPCON

Date :

Signature PPECF

Date :

Pour endossement par la COMIFAC,

Secrétaire Exécutif de la COMIFAC